



A retourner signé accompagné de votre chèque de règlement au
28 avenue des Molières –78470 St Rémy lès Chevreuse

Association loi 1901 pour le développement de l'Agriculture Biologique

N° W782005372

78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Nom et prénom : xxxxxxxxxxxxxxxx yyyyyyyyyyyy
Adresse : nn rue xxxxxxxxxxxxxx
Code Postal : nnnnnVille : xxxxxxxxxxxxxxxx
Téléphone fixe : nn nn nn nn nn
Téléphone portable : nn nn nn nn nn
Courriel : monmail@xxxxxxx.xx

- Je déclare souhaiter devenir membre de l'association « AMAP de la Vallée ». À ce titre j'ai lu et j'accepte les statuts et le règlement intérieur, qui sont consultables sur le site internet de l'association.

S'il s'agit de la première adhésion, je joins à mon bulletin d'adhésion le Règlement Intérieur et la Charte des Amap signés (téléchargeables sur le site).

- Je m'engage, dans la mesure de mes possibilités, à aider au fonctionnement et à l'animation de l'association (visites de fermes, participation à un groupe de gestion des contrats, aux projets de l'association, aide aux tâches administratives, assister à l'Assemblée Générale ...).
- J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres, notamment celles relatives à la participation aux distributions des contrats souscrits, que je m'engage à respecter.

Adhésion foyer : 13.00 euros

- Je joins un chèque 13.00 euros

Banque : N° du chèque :
à l'ordre de « AMAPde La Vallée », constitutif de ma cotisation due pour l'année en cours.

- J'accepte de recevoir les convocations aux réunions et assemblée(s) générale(s), ainsi que les informations concernant l'association par courriel.

NB : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement au secrétariat de l'association.

Conformément à la loi " informatique et libertés " du 16 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à leur traitement en contactant l'association.

Fait à Saint Rémy lès Chevreuse, le 01/10/2020

Signature de l'amapien

